

Un accident à la gare de Croix-Wasquehal

UN EMPLOYE DE LA COMPAGNIE DE L'EST ORIENTAL BLESSE

Un grave accident est survenu mardi matin à la gare de Croix-Wasquehal. Voici dans quelles circonstances :

Le train de voyageurs 283 bis, dédoublant le « Dijonnais » avait quitté Tourcoing à sept heures et dix minutes pour arriver à Croix à 7 heures 20.

Les fonctions de conducteur étaient remplies par un garde-frein, M. Carré, du dépôt de Lomme.

Au moment où le train stoppait, il se mit en mesure de descendre du fourgon de queue dans lequel il se trouvait. A cet effet il avait ouvert la porte de son wagon.

Alors, à l'instant même où le train s'arrêtait, la porte se referma et M. Carré qui la franchissait pour descendre, eut la tête comprimée entre le bord de la porte et la paroi du wagon. Le choc fut si violent que le malheureux employé tomba à la renverse, sur le plancher du wagon, perdant du sang en abondance par le nez et les oreilles.

Cependant, un homme d'équipe de la gare de Croix-Wasquehal, M. Duc, qui se trouvait de service sur le quai à l'arrivée du train, avait été témoin de l'accident. Il en fit part à M. Dussaussoy, employé. Tous deux se rendirent dans le wagon et y trouvèrent M. Carré inanimé.

Aidé de M. Schweitzer et d'une institutrice de Wasquehal, les deux employés relevèrent le blessé et le transportèrent dans les bureaux de la gare de Croix où ils lui prodiguèrent des soins en attendant l'arrivée de M. le docteur Demoulin, dont on avait requis les bons offices.

Il lui firent respirer de l'éther, lavèrent son visage tout ensanglanté et parvinrent à lui faire reprendre ses sens.

M. le docteur Demoulin examina avec soin M. Carré qui se plaignait de vives souffrances à la tête. Il releva une plaie au sommet du crâne et un enfoncement « bi parietal ». Il jugea son état particulièrement grave et ordonna son transfert à l'hôpital St-Sauveur, à Lille.

On fit à cet effet arriver à 7 h. 45, l'express 2540. Le blessé y fut installé dans un compartiment de seconde classe et dirigé sur Lille.

M. Carré est âgé d'environ 32 ans. Sa femme a été prévenue avec tous les ménagements d'usage.

Chimie Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, mercredi 23 décembre : Soleil : lever, 7 h. 45; coucher, à 4 h. 7. Lune : lever, vers 22 h. 25; nouvelle le 31. Aujourd'hui : les saints-Innocents; demain : Sainte-Elisabeth.

NOS ARTISTES

Notre distingué concitoyen, M. J.-J. Woerts, le délicieux auteur de tant de jolis et vivants portraits, vient d'être appelé, par arrêté du ministre de l'Instruction publique, à faire partie du jury d'admission de la section française à l'exposition internationale des Beaux-Arts, qui se tiendra à Rome en 1911.

Déjà, il avait été désigné, au même titre, pour l'Exposition de Bruxelles, et un autre arrêté ministériel le nomme également membre du jury à l'Ecole des Beaux-Arts pour le Grand-Prix de Rome de 1911.

Nous prions M. J.-J. Woerts de recevoir nos cordiales félicitations pour ce choix si flatteur qui montre en quelle haute estime sont tenus son talent et son goût artistique.

Le grand concours du Comité de patronage des habitations à bon marché et de la Prévoyance sociale

Nous avons appris avec plaisir qu'un grand nombre de récompenses ont été attribuées dans le concours ci-dessus à la Société des Jardins Populaires de Roubaix. Nous sommes heureux, à ce sujet, de reproduire la lettre qui a été envoyée au président de la Société par le Comité :

« Comité de Patronage des Habitations à bon marché et de la Prévoyance sociale du département du Nord; siège: Préfecture du Nord. Monsieur le président,

Le Comité de Patronage des habitations à bon marché et de la Prévoyance sociale du département du Nord a, dans sa séance du 12 novembre 1910, procédé à l'attribution des récompenses aux lauréats du concours de bonne tenue de maisons et de bon entretien de jardins ouvriers qu'il a organisé au cours de cette année.

J'ai l'honneur de vous informer que la société précitée a obtenu une médaille de vermeil et un diplôme de médaille de bronze.

De plus, il a été attribué à votre société pour être répartis entre ses adhérents vingt-huit diplômes de cent six diplômes.

C'est, on le voit, une magnifique récompense de toutes sortes et un matériel complet pour la confection de bombes. Elle est convaincue que c'était là le quartier général d'une bande internationale.

Le médaillon de M. Poncelet au Musée de Lille

Nous avons dit que M. Brunel, exécuteur testamentaire de M. Poncelet, décédé à Laventie au mois d'août dernier, avait fait parvenir au Musée de Lille, par l'intermédiaire de M. Leleu, vice-président de la Commission un médaillon en bronze représentant le profil de M. Poncelet. Ce médaillon est dû à l'artiste lillois, P. Yillette.

On sait que M. Poncelet a légué au Musée de Lille une somme de 100.000 francs destinés à l'achat de tableaux de peintres lillois.

L'Eglise et la question syndicale

CONFERENCE DE M. SELOSSE Deux cents hommes environ étaient réunis mardi soir, dans la salle des Œuvres de la paroisse du Sacré-Cœur, pour entendre l'éloquente parole de M. Selosse, avocat au barreau de Lille.

En l'absence de M. l'abbé Delille, curé de la paroisse, et de M. Etienne Motte, président du Comité paroissial, empêchés, c'est M. Paul Mulliez qui préside la réunion, et qui présente le conférencier dont il fait un délicat éloge.

En commençant, M. Selosse parle de la « chasse aux renards ». Ce n'est pas une nouveauté. Précédemment, les syndicats employaient la mise à l'index pour se défendre contre les syndicats dissidents. Plusieurs cas de mise à l'index ont été soumis à la jurisprudence des tribunaux. Les jugements ont été différents. Il n'y a donc pas de solution définitive à ce sujet. Actuellement, les syndicats emploient parfois des moyens plus violents et ces derniers, notamment, la « chasse aux renards » a pris dans certaines villes, un caractère très grave.

Si l'on interroge des individus qui se trouvent de deux côtés de la barricade pour demander leur avis, on obtient des réponses toutes différentes et l'on constate qu'il existe une opposition entre le droit de grève et le droit du travail.

Ces faits prouvent que l'organisation professionnelle n'est pas encore assez perfectionnée, et qu'à ce point de vue nous vivons encore dans l'anarchie.

Une des causes de cet état, c'est la méconnaissance des lois naturelles imposées par Dieu.

Dans la société professionnelle, il n'y a pas d'arbitre supérieur qui intervient pour dire dans chaque cas, de quel côté est le droit. Et cependant, si cette autorité existait, combien de conflits seraient solutionnés pacifiquement ! Si une entente ne pouvait se faire, il resterait toujours comme dernier moyen, la grève.

Les catholiques, qui tous sont soumis aux lois naturelles, sont donc partisans de cette organisation professionnelle.

Le conférencier montre ensuite ce qu'a fait l'Eglise pour les travailleurs. Elle a d'abord

réhabilité le travailleur qui, avant Jésus-Christ, était considéré comme un esclave.

En 1791, la Révolution vota la loi Chapelier qui isolait le nouveau ouvrier. Les résultats de cette loi furent désastreux. On n'arriva pas à faire travailler jusqu'à 14 heures par jour des enfants de sept ans.

En 1884, une loi fut votée permettant la formation des syndicats, mais l'esprit d'individualisme persistait encore dans cette loi, et un seul ouvrier non syndiqué conservait le même droit que 999 autres syndiqués. C'est encore cette loi qui nous régit actuellement.

L'Encyclique « Retum Boyorum » du pape Léon XIII est une nouvelle preuve de la sympathie de l'Eglise pour les associations professionnelles. Le chef de l'Eglise exprime le désir de voir les questions ouvrières résolues dans les syndicats.

En terminant, M. Selosse a invité ses auditeurs à s'unir et à travailler à propager les idées syndicales. En ce faisant, le législateur se verra forcé la main pour donner à notre pays une véritable organisation professionnelle.

Plus les syndicats seront puissants, moins les conflits seront nombreux et plus nous nous approcherons de la paix sociale qui se fera dans le retour à l'Eglise. Telle a été la conclusion de M. Selosse.

Une très intéressante ovation a été faite à l'orateur. M. l'abbé Becque s'est fait l'interprète de toute l'assistance pour le remercier. Il a annoncé que la prochaine conférence serait donnée par M. l'abbé Delsaux, le dernier mardi de janvier.

L'Exposition Internationale du Nord de la France (Roubaix 1914)

LOGEONS NOS VISITEURS! Nous recevons la communication suivante: De toute évidence, pendant toute la durée de l'Exposition de Roubaix, si proche maintenant, de nombreux étrangers, expositifs, représentants, employés et ouvriers de toutes industries, auront à séjourner en notre ville, de manière à se trouver à proximité des occupations qu'ils se sont ménagées.

D'autre part, les innombrables visiteurs parisiens, notamment les participants aux congrès dans chaque cas, de quel côté est le droit. Et cependant, si cette autorité existait, combien de conflits seraient solutionnés pacifiquement ! Si une entente ne pouvait se faire, il resterait toujours comme dernier moyen, la grève.

Le conférencier montre ensuite ce qu'a fait l'Eglise pour les travailleurs. Elle a d'abord

appel, tout d'abord aux hôteliers, puis aux particuliers de notre ville, ceux-ci pouvant évidemment apporter aux premiers un inappréciable appoint.

Tous sont instamment priés de bien vouloir indiquer, par lettre, à M. le commissaire général de l'Exposition (père Barbiaux), le nombre de chambres convenables dont ils pourraient disposer en faveur de nos visiteurs.

Indiquer aussi, si une chambre sera disponible pour le chauffeur de l'auto dans la maison ou un garage pourra être concédé.

Dans leur propre intérêt, nous demandons instamment aux personnes à même de contribuer à ce résultat éminemment désirable, de se mettre de suite en rapport avec l'administration de l'Exposition, qui se fera un plaisir d'accueillir les propositions sérieuses qui pourront lui être transmises.

Un cheval emballé rue de Lanoy

Mardi après-midi, vers quatre heures, un cheval attelé à une voiture de boucherie s'est emballé, rue de Lanoy, à hauteur de la rue Montgolfier, se dirigeant vers la place de la Liberté.

Le conducteur de la voiture arriva peu après. Il déclara se nommer M. Albert Lebeuvre, demeurant place de l'Abattoir, 9, et travaillant pour le compte de M. Verriest, rue Louis-Dupire, 14.

Le public qui s'était rassemblé place de la Liberté était unanime pour féliciter le préopéré des douanes Acket qui a déjà à son actif de nombreux sauvetages.

Le cheval emballé allait repartir à nouveau lorsque M. Acket, intervenant à nouveau, parvint à le maîtriser.

Le conducteur de la voiture arriva peu après. Il déclara se nommer M. Albert Lebeuvre, demeurant place de l'Abattoir, 9, et travaillant pour le compte de M. Verriest, rue Louis-Dupire, 14.

Le public qui s'était rassemblé place de la Liberté était unanime pour féliciter le préopéré des douanes Acket qui a déjà à son actif de nombreux sauvetages.

DECOUVERTE D'OSSEMENTS A LA PREFECTURE D'AMBIENS

Des ouvriers occupés à creuser une tranchée ont découvert à la préfecture des ossements humains dont certains étaient encore en état de conservation. On suppose que ce sont ceux de soldats allemands enterrés hâtivement pendant la guerre de 1870, à une faible profondeur. En effet, pendant la guerre, une ambulance allemande fut installée dans la salle des fêtes de la Préfecture.

Un vaste affaire de fraude à Lille Une vaste affaire de fraude rayonnant dans le Midi et le Centre de la France, vient d'être découverte et mise dans l'impossibilité de poursuivre ses opérations illicites. C'est à la suite de l'arrestation d'une fraudeuse opérant à Tourcoing, que M. Delalé, juge d'instruction, parvint à démasquer cette organisation.

Un vol de cuivre dans une usine M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, était informé, dans la mati-

DERNIERE HEURE

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

LES RÉUNIONS DE PROPAGANDE

Paris, 27 décembre. — Le groupe parlementaire d'éducation populaire et d'action républicaine, fondé, on le sait, par des membres du parti radical et du parti radical-socialiste, sous le patronage de MM. Combes, Berteaux, Bourgeois, Caillaux, Deschanel, pour faire de la propagande en province, a décidé d'organiser, le dimanche 3 janvier prochain, à Paris, une série de ses réunions politiques. Elles auront lieu en même temps sur six points différents. Elles sont déjà fixées à Lille, Châteaubriant, Grenoble, Saint-Brieux et Carcassonne. Le groupe a délégué six de ses membres dans ces réunions, pour y prendre la parole.

Le Mauvais Temps

Remiremont, 27 décembre. — La neige tombe abondamment. Une couche de plus de 40 centimètres recouvre les environs de Remiremont. La tempête a causé la mort d'un vieillard, son cadavre a été retrouvé sous la neige.

Les sinistres maritimes

Brest, 27 décembre. — La mer continue à être démontée. Les remorqueurs de l'arsenal ont été empêchés par la tempête de tenter le sauvetage du bateau « Forêt », destiné au cap Chèvre, et qui est considéré comme perdu.

Paris, 27 décembre. — M. le juge d'instruction Larchet a commis ce soir un expert, M. Roger Coper, pour établir la part de responsabilité due au baron de Limber et des administrateurs de la banque mis en cause par Gaillard.

Paris, 27 décembre. — M. Théophile Gaillard qui est âgé de 46 ans, est né à Constantine. Depuis un mois, il prévoyait la déconfiture de son établissement. Une partie des locaux avait été louée à une maison de chaussures qui avait repris le bail moyennant le versement d'une somme de 70.000 francs. Cette somme lui avait permis de désintéresser les créanciers les plus exigeants.

Paris, 27 décembre. — Les chauffeurs de taxis-automotus ont tenu, ce soir, à la Bourse du travail, une réunion pour protester contre les nouveaux droits d'entrée, votés par le Conseil municipal, sur le benzol. Dans un ordre du jour, les assistants ont déclaré qu'ils feraient toute l'agitation nécessaire pour que la ville de Paris renonce à ce droit.

Le fort Chabrol du parricide Talmar

Macon, 27 décembre. — Cet après-midi Talmar a été lancé, par la fenêtre, un morceau de papier. Personne n'a osé aller le ramasser, mais le feuillet, chassé par le vent, a été retrouvé ce soir à une certaine distance. Il portait ces mots : « l'épargnerai M. le vicomte, mais je tuerais tous les nobles et tous ceux qui approcheront ».

Paris, 27 décembre. — La mer continue à être démontée. Les remorqueurs de l'arsenal ont été empêchés par la tempête de tenter le sauvetage du bateau « Forêt », destiné au cap Chèvre, et qui est considéré comme perdu.

Paris, 27 décembre. — M. le juge d'instruction Larchet a commis ce soir un expert, M. Roger Coper, pour établir la part de responsabilité due au baron de Limber et des administrateurs de la banque mis en cause par Gaillard.

LE VERDICT DE ROUEN

Paris, 27 décembre. — Le comité de grève de la C.G.T. s'est réuni ce soir, rue Grange-aux-Belles, afin d'envisager les moyens à employer pour réclamer la mise en liberté immédiate de Durand.

Paris, 27 décembre. — M. le juge d'instruction Larchet a commis ce soir un expert, M. Roger Coper, pour établir la part de responsabilité due au baron de Limber et des administrateurs de la banque mis en cause par Gaillard.

Paris, 27 décembre. — M. Théophile Gaillard qui est âgé de 46 ans, est né à Constantine. Depuis un mois, il prévoyait la déconfiture de son établissement. Une partie des locaux avait été louée à une maison de chaussures qui avait repris le bail moyennant le versement d'une somme de 70.000 francs. Cette somme lui avait permis de désintéresser les créanciers les plus exigeants.

Paris, 27 décembre. — Les chauffeurs de taxis-automotus ont tenu, ce soir, à la Bourse du travail, une réunion pour protester contre les nouveaux droits d'entrée, votés par le Conseil municipal, sur le benzol. Dans un ordre du jour, les assistants ont déclaré qu'ils feraient toute l'agitation nécessaire pour que la ville de Paris renonce à ce droit.

UN MEETING DE PROTESTATION DES CHAUFFEURS DE TAXI-AUTOS

Paris, 27 décembre. — Les chauffeurs de taxis-automotus ont tenu, ce soir, à la Bourse du travail, une réunion pour protester contre les nouveaux droits d'entrée, votés par le Conseil municipal, sur le benzol. Dans un ordre du jour, les assistants ont déclaré qu'ils feraient toute l'agitation nécessaire pour que la ville de Paris renonce à ce droit.

Paris, 27 décembre. — M. le juge d'instruction Larchet a commis ce soir un expert, M. Roger Coper, pour établir la part de responsabilité due au baron de Limber et des administrateurs de la banque mis en cause par Gaillard.

Paris, 27 décembre. — M. Théophile Gaillard qui est âgé de 46 ans, est né à Constantine. Depuis un mois, il prévoyait la déconfiture de son établissement. Une partie des locaux avait été louée à une maison de chaussures qui avait repris le bail moyennant le versement d'une somme de 70.000 francs. Cette somme lui avait permis de désintéresser les créanciers les plus exigeants.

Paris, 27 décembre. — Les chauffeurs de taxis-automotus ont tenu, ce soir, à la Bourse du travail, une réunion pour protester contre les nouveaux droits d'entrée, votés par le Conseil municipal, sur le benzol. Dans un ordre du jour, les assistants ont déclaré qu'ils feraient toute l'agitation nécessaire pour que la ville de Paris renonce à ce droit.

Le fort Chabrol du parricide Talmar

Macon, 27 décembre. — Cet après-midi Talmar a été lancé, par la fenêtre, un morceau de papier. Personne n'a osé aller le ramasser, mais le feuillet, chassé par le vent, a été retrouvé ce soir à une certaine distance. Il portait ces mots : « l'épargnerai M. le vicomte, mais je tuerais tous les nobles et tous ceux qui approcheront ».

Paris, 27 décembre. — La mer continue à être démontée. Les remorqueurs de l'arsenal ont été empêchés par la tempête de tenter le sauvetage du bateau « Forêt », destiné au cap Chèvre, et qui est considéré comme perdu.

Paris, 27 décembre. — M. le juge d'instruction Larchet a commis ce soir un expert, M. Roger Coper, pour établir la part de responsabilité due au baron de Limber et des administrateurs de la banque mis en cause par Gaillard.

LA RÉVOLTE DES INDIGÈNES aux îles Carolines

Berlin, 27 décembre. — Le vice-gouverneur Oswald télégraphie de Pile Yap (Carolines), les détails suivants sur la révolte des indigènes signalée hier.

Berlin, 27 décembre. — Selon le « Lokal Anzeiger », le croiseur « Enden », paraîtrait de Tsing-Tao, et le croiseur « Murber » de Hong-Kong, pour participer à la répression du soulèvement de Pile Yap, aux Carolines.

L'agitation chez les vignerons de la Champagne

Epervan, 27 décembre. — Voici de nouveaux détails sur les bagarres qui se sont produites à Hautvillers. Les vignerons qui se sont opposés au chargement des fûts à destination d'Epervan, après avoir pénétré dans les celliers des négociants, débouchèrent les muids et c'est ainsi que 2.400 litres de vin furent répandus.

LA MORT MYSTÉRIEUSE de l'ancien notaire Ranson

Paris, 27 décembre. — M. Baras, juge d'instruction, a interrogé de nouveau, cet après-midi, Mlle Scailliet, l'amie de l'ancien notaire Ranson. L'inculpée a raconté dans quelles circonstances elle avait fait la connaissance de M. de Reulon, puis elle a donné quelques détails sur sa vie privée. Elle s'est expliquée ensuite sur le testament fait en sa faveur par M. Ranson. Nous avons déjà parlé par moitié, a-t-elle dit, la maison de Verneuil, pour 28.000 francs. M. Ranson me dit qu'il laisserait, par testament, sa moitié, ainsi que le mobilier.

Paris, 27 décembre. — Après le réquisitoire de l'avocat général Peyssonnie et la plaidoirie de M. Albert Clémenceau, le jury est entré à dix heures dans la salle des délibérations.

LA CONQUÊTE DE L'AIR

Breslau, 27 décembre. — L'ingénieur Heyn, en voulant descendre de ballon avec un parachute de son invention, a été précipité d'une hauteur de 150 mètres. Il a été mortellement blessé.

Un service d'aviation à Dakar

Paris, 27 décembre. — Quatre aéroplanes vont être expédiés en Afrique occidentale au général Bonnier, partant à Dakar, comme commandant supérieur, aurait l'intention d'organiser une école et un service d'aviation.

Les Suites d'une Grève

Rennes, 27 décembre. — Un ouvrier peintre obligé de se mettre en grève, Jules Lequillou, 54 ans, poussé par la misère à laquelle le réduisait le chômage, s'est précipité par la fenêtre du second étage dans le vide et s'est fracassé la tête. La mort a été instantanée.

CHINE ET JAPON

Saint-Petersbourg, 27 décembre. — On annonce que des rumeurs alarmantes circulent en Extrême-Orient au sujet des relations tendues entre la Chine et le Japon. A Vladivostok, on considère que la guerre entre les deux pays est inévitable et que les Etats-Unis soutiendraient la Chine.

L'extradition de deux Allemands inculpés d'assassinat à Munich

Toulon, 27 décembre. — Le Parquet de Toulon vient de faire transférer à Munich les deux frères Antoine et Ludovic-Louis Ulrich, accusés de l'assassinat et de complicité de l'assassinat d'une commerçante de Munich, Mme Léa Redinger, 77 ans, et dont l'extradition a été accordée.

Paris, 27 décembre. — M. Baras, juge d'instruction, a interrogé de nouveau, cet après-midi, Mlle Scailliet, l'amie de l'ancien notaire Ranson. L'inculpée a raconté dans quelles circonstances elle avait fait la connaissance de M. de Reulon, puis elle a donné quelques détails sur sa vie privée. Elle s'est expliquée ensuite sur le testament fait en sa faveur par M. Ranson. Nous avons déjà parlé par moitié, a-t-elle dit, la maison de Verneuil, pour 28.000 francs. M. Ranson me dit qu'il laisserait, par testament, sa moitié, ainsi que le mobilier.

LA LIQUIDATION DES CONGRÉGATIONS ET M. COMBES

Paris, 27 décembre. — L'affaire des fiches a conduit Lafferre au ministère de l'Intérieur. L'ancien ministre des liquidations ne ramènerait-elle pas le père Combès ?

LA RÉFORME ÉLECTORALE

Paris, 27 décembre. — Le parti réactionnaire est en pleine activité : on bien il allié avec ses seuls forces ou bien il se défendrait de se rallier à la gauche. Les républicains et socialistes unifiés. Ces derniers n'observent plus la discipline républicaine et un parti commun menace les républicains de gauche. Nous ne le concevons que par la réforme électorale en établissant un large scrutin de liste avec R. P. qui supprimerait les conditions et assassina les mœurs politiques.

LA QUESTION SCOLAIRE

Paris, 27 décembre. — Le parti réactionnaire est en pleine activité : on bien il allié avec ses seuls forces ou bien il se défendrait de se rallier à la gauche. Les républicains et socialistes unifiés. Ces derniers n'observent plus la discipline républicaine et un parti commun menace les républicains de gauche. Nous ne le concevons que par la réforme électorale en établissant un large scrutin de liste avec R. P. qui supprimerait les conditions et assassina les mœurs politiques.

NOUVELLES RÉGIONALES

Grave affaire de fraude à Lille Une vaste affaire de fraude rayonnant dans le Midi et le Centre de la France, vient d'être découverte et mise dans l'impossibilité de poursuivre ses opérations illicites. C'est à la suite de l'arrestation d'une fraudeuse opérant à Tourcoing, que M. Delalé, juge d'instruction, parvint à démasquer cette organisation.

Un vol de cuivre dans une usine M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, était informé, dans la mati-

Un vol de cuivre dans une usine M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, était informé, dans la mati-

Un vol de cuivre dans une usine M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, était informé, dans la mati-

Un vol de cuivre dans une usine M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, était informé, dans la mati-

Un vol de cuivre dans une usine M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, était informé, dans la mati-

Un vol de cuivre dans une usine M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, était informé, dans la mati-

Un vol de cuivre dans une usine M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, était informé, dans la mati-

Un vol de cuivre dans une usine M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, était informé, dans la mati-

Un vol de cuivre dans une usine M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, était informé, dans la mati-

Un vol de cuivre dans une usine M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, était informé, dans la mati-

Un vol de cuivre dans une usine M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, était informé, dans la mati-

Un vol de cuivre dans une usine M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, était informé, dans la mati-

COÛTS CENTRALES DES ARTS ET MÉTIERS

Paris, 27 décembre. — M. le Ministre du Commerce vient de charger notre compatriote, M. L. Letombe, de la Chaire de Machines Thermiques (machines à vapeur et moteurs à gaz) à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures.

Paris, 27 décembre. — M. le Ministre du Commerce vient de charger notre compatriote, M. L. Letombe, de la Chaire de Machines Thermiques (machines à vapeur et moteurs à gaz) à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures.

Paris, 27 décembre. — M. le Ministre du Commerce vient de charger notre compatriote, M. L. Letombe, de la Chaire de Machines Thermiques (machines à vapeur et moteurs à gaz) à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures.

Paris, 27 décembre. — M. le Ministre du Commerce vient de charger notre compatriote, M. L. Letombe, de la Chaire de Machines Thermiques (machines à vapeur et moteurs à gaz) à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures.

Paris, 27 décembre. — M. le Ministre du Commerce vient de charger notre compatriote, M. L. Letombe, de la Chaire de Machines Thermiques (machines à vapeur et moteurs à gaz) à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures.

Paris, 27 décembre. — M. le Ministre du Commerce vient de charger notre compatriote, M. L. Letombe, de la Chaire de Machines Thermiques (machines à vapeur et moteurs à gaz) à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures.

Paris, 27 décembre. — M. le Ministre du Commerce vient de charger notre compatriote, M. L. Letombe, de la Chaire de Machines Thermiques (machines à vapeur et moteurs à gaz) à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures.

Paris, 27 décembre. — M. le Ministre du Commerce vient de charger notre compatriote, M. L. Letombe, de la Chaire de Machines Thermiques (machines à vapeur et moteurs à gaz) à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures.

Paris, 27 décembre. — M. le Ministre du Commerce vient de charger notre compatriote, M. L. Letombe, de la Chaire de Machines Thermiques (machines à vapeur et moteurs à gaz) à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures.

Paris, 27 décembre. — M. le Ministre du Commerce vient de charger notre compatriote, M. L. Letombe, de la Chaire de Machines Thermiques (machines à vapeur et moteurs à gaz) à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures.

Paris, 27 décembre. — M. le Ministre du Commerce vient de charger notre compatriote, M. L. Letombe, de la Chaire de Machines Thermiques (machines à vapeur et moteurs à gaz) à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures.

Paris, 27 décembre. — M. le Ministre du Commerce vient de charger notre compatriote, M. L. Letombe, de la Chaire de Machines Thermiques (machines à vapeur et moteurs à gaz) à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures.

Paris, 27 décembre. — M. le Ministre du Commerce vient de charger notre compatriote, M. L. Letombe, de la Chaire de Machines Thermiques (machines à vapeur et moteurs à gaz) à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures.

Paris, 27 décembre. — M. le Ministre du Commerce vient de charger notre compatriote, M. L. Letombe, de la Chaire de Machines Thermiques